



TIR 3D

MANDAT

AMICALE PARCOURS ET CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL

Lieu-dit «les Sapins du Garde» - 21160 MARSANNAY-la-CÔTE

AMICALE :

Samedi 13 Juin 2026

Toute licence FFTA valide

(compétition, pratique en club et jeune)

Tenue conforme au règlement

Tarif unique : 10 €

(paiement CB ou espèces - pas de chèques)

COMPÉTITION OFFICIELLE :

Dimanche 14 juin 2026

Licence FFTA Compétition

Tenue conforme au règlement

Tarif unique : 12 € (1 départ) / 22 € (2 départs)

(paiement CB ou espèces - pas de chèques)

INSCRIPTIONS À ADRESSER AVANT LE 10 JUIN 2026

(aucune prise d'inscription par mail ou par téléphone)

Accès au calendrier <https://archerspataras.sportsregions.fr/>

Ou par le lien direct sur le calendrier du club :

AMICALE du samedi

<https://archerspataras.sportsregions.fr/evenements/2026/06/13/concours-amical-parcours-2419633>

COMPÉTITION 3D du dimanche

<https://archerspataras.sportsregions.fr/evenements/2026/06/14/concours-3d-championnat-21-le-matin-2421894>

ARBITRES :

Gilles COLLIN

Yves GRENETTE

Pour des raisons de sécurité, il n'y a pas d'accompagnateurs sur le parcours durant les 2 jours.

Les chiens ne sont pas acceptés pour les 2 jours.

Café ou boisson chaude de bienvenue offert

Buvette :

boissons chaudes et froides

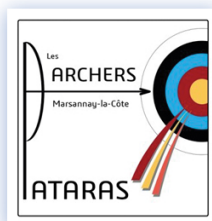
sandwichs sur réservation

fruits, chips...

Les Archers Pataras - 3 rue du Rocher - 21160 Marsannay la Côte

N° FFTA : 0221008

<https://archerspataras.sportsregions.fr>





TIR 3D

RÈGLEMENT (PREMIÈRE PARTIE)

AMICALE PARCOURS ET CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL

Lieu-dit «les Sapins du Garde» - 21160 MARSANNAY-la-CÔTE

AMICALE PARCOURS

Découverte des disciplines de parcours

24 cibles : 6 campagnes - 6 natures - 12 cibles 3D.

Le règlement de chaque discipline s'applique à cette Amicale sauf pour les points suivants :

1. Piquet unique pour tous les tireurs (sauf cibles natures).
2. Jumelles autorisées sur toutes les cibles.

Distance maximale (toutes cibles confondues) - 30 m.

Chaque archer doit posséder au minimum 2 flèches baguées pour le tir nature (1 flèche à 1 bague et 1 flèche à 2 bagues).

Pour le confort de tous, chaque archer doit pouvoir tirer de manière autonome.

RÈGLEMENT GLOBAL

- Les archers partiront en peloton de 4 personnes maximum.
- Le parcours est balisé pour la sécurité de tous et il est impératif de le respecter.
- Il est formellement interdit de revenir sur ses pas en discipline de parcours. Tous les archers se déplacent dans le même sens.

• À chaque cible, il y a un piquet d'attente avant d'arriver à la cible où vous posez votre matériel et attendez votre tour pour tirer.

Pour la sécurité de tous, les archers ne tirant pas doivent patienter à ce piquet d'attente.

• Départ simultané. Le début des tirs sera indiqué par un coup de klaxon.

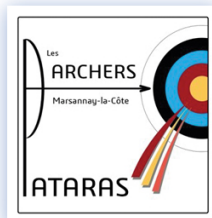
Pour les cibles campagne et les cibles 3D,
2 archers du peloton montent au pas de tir ensemble et tirent en même temps.

Puis les 2 autres archers s'y rendent dès que les premiers sont revenus au piquet d'attente.

Les Archers Pataras - 3 rue du Rocher - 21160 Marsannay la Côte

N° FFTA : 0221008

<https://archerspataras.sportsregions.fr>





TIR 3D

REGLEMENT (DEUXIÈME PARTIE)

AMICALE PARCOURS ET CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL

Lieu-dit «les Sapins du Garde» - 21160 MARSANNAY-la-CÔTE

CIBLES TIR CAMPAGNE

- 3 flèches à tirer en 3 minutes (estimation de distance puis tir).
- L'archer doit être derrière le piquet de tir.
- Les jumelles sont autorisées.
- La mesure de distance au télémètre est interdite.
- Les points par flèche vont de 6 à 1 point.

CIBLES 3D

- 2 flèches à tirer en 1 minute et 30 secondes (estimation de distance puis tir).
- L'archer doit être derrière le piquet de tir.
 - Les jumelles sont autorisées.
- La mesure de distance au télémètre est interdite.
- Les points valent 11 points (plus petite zone), 10, 8 et 5 points.

CIBLES NATURE

- 2 flèches à tirer en 45 secondes et en changeant de piquet de tir (estimation de distance puis tir pour chaque piquet).
- L'archer monte seul au premier pas de tir, tire sa flèche avec une bague puis se déplace au deuxième piquet et tire sa deuxième flèche avec 2 bagues.
La première flèche compte plus de points que la deuxième.

- Le pied de l'archer doit rester en contact avec le piquet et peut être en avant du piquet.
- Les jumelles sont autorisées le jour de l'Amicale.
- La mesure de distance au télémètre est interdite.
- Zone tuée 20 points et 15 points pour la flèche à une bague.
- Zone tuée 15 points et 10 points pour la flèche à deux bagues.

Une fois que tous les archers du peloton ont tiré leurs flèches, tous montent à la cible pour marquer les points et retirer les flèches.

Attention, lors du retrait des flèches dans les cibles 3D, veuillez bien maintenir la bête pour ne pas endommager la cible.

Une fois les flèches retirées et le matériel récupéré, les archers se déplacent à la cible suivante. Au bout des 24 cibles, les archers rentrent au greffe.

Pour cette Amicale, il n'y aura pas de classement, les archers garderont leur feuille de marque sans les rendre au greffe.

Les Archers Pataras - 3 rue du Rocher - 21160 Marsannay la Côte
N° FFTA : 0221008
<https://archerspataras.sportsregions.fr>

